



**BUREAU LIGUE**  
**Procès-verbal N°03 - 2014/2015**  
**Jeudi 06 novembre – Autun**

**MEMBRES PRÉSENTS** : MMES CHOQUIN, FARCY, SAUVAGEOT, THARREAU, VALTAT. MM BOULAY, BRIERE, CUENOT, DEPIERRE, JACOTOT, MARGUERY, MORIAUX, PRUDON G, QUINCY.

**MEMBRES EXCUSÉS** : MM MARTIN, RATAJCZAK.

**INVITÉS PRÉSENTS** : Mmes DECHAUME, DERAÏN (CD58), MM BENUCCI, CAMBUS, FAURE, VERNOUD (CD21), TAFFINEAU (CD89),.

**INVITÉS EXCUSÉS** : MME GREGOIRE, M. BERTHEAU.

**1 – ACTIVITÉS PRÉSIDENT/SECRÉTAIRE**

**CNDS**

La Direction régionale a tenu ses engagements : 10 000 euros pour l'aide à l'embauche du cadre technique, Nous attendons le versement du Conseil régional, l'avenant a été signé.

**AG FFBB le 11 octobre**

Bernard DEPIERRE et Michel MARGUERY représentaient la Ligue.

**Conseil des académiciens**

Le Président ajoute les précisions suivantes concernant cette commission : J. Marie BOULAY a été désigné afin de seconder Alphonse RATAJCZAK moins disponible actuellement.

**Bureau Fédéral**

Le bureau fédéral du vendredi 21 novembre aura lieu en côte d'Or à 13H30 à Daix. Utilisation du mini bus pour l'arrivée des congressistes.

B.DEPIERRE souhaite une réponse de la part de la FFBB pour l'organisation en Bourgogne de l'AG 2016. Des options ont été prises avec le palais des congrès. Le Président rappelle qu'il n'y a aucun déplacement entre les hôtels et que le transport est un des atouts majeurs pour Dijon.

**DRJS**

Remerciements à M. le Président DRJS et au Président du CROS pour l'obtention des crédits CNDS.

**Automnales du sport**

B.Depierre assistera à la réunion d'information organisée par le CROS, vendredi 07 novembre à partir 16H30 au CRISD.

**Informations FFBB**

Toujours autant d'information en vrac de la part de la FFBB, ce qui ne permet pas de trier les informations essentielles et fondamentales. B.DEPIERRE renouvellera sa demande lors du bureau fédéral pour une meilleure hiérarchie des informations.

**Divers Secrétariat**

- Candidature de M. Hocquet Master 2 juriste du sport pour un stage à la Ligue
- CHEVIGNY ST SAUV. demande de dotation pour son école d'arbitrage,
- ST REMY concernant le refus de mutation de joueuse de BUXY par le CD 71, en raison que cette équipe n'est pas forfait général certaines joueuses ne peuvent pas muter.

- Arbitres coupes de France à ST Remy : suite à divers échanges restés sans réponse, les frais des arbitres seront réglés par la Ligue et le trésorier imputera ces sommes au compte club, si pas de règlement avant fin de semaine,
  - Problème avec la qualification des équipes U17 en coupe de France,
  - Courrier du comité 71 concernant l'achat groupé d'ordinateurs,
  - La convention pour le rattachement de St Vit à la Ligue de Bourgogne est signée,
  - B.DEPIERRE sera présent à la présentation de la plaquette jeudi 27 novembre à Chalon,
  - Courrier d'AUXONNE concernant des FT, après enquête avec la commission juridique et la CRO, une réponse sera faite.
  - 12 maillots d'arbitres ont été reçus pour les journées de l'arbitrage, concernant les dotations des arbitres en formations nous n'avons rien à ce jour. Sylvie THARREAU indique avoir transmis les tailles en fin de saison pour faire une remise officielle à la JDA lors d'un match de coupe d'Europe aux jeunes arbitres départementaux qui accèdent en région de ces maillots. Elle est toujours en attente des listes et tailles de la part des comités, pour faire la commande de ceux destinés aux arbitres en formation, elle regrette ne pas pouvoir passer commande sans ces informations. Le CD 89 transmettra ces infos le 20 novembre, le CD 71 a passé sa commande en direct pour gagner du temps et les CD21 et 58 devront envoyer les renseignements avant fin novembre.
- B.Depierre ajoute qu'une dotation financière était prévue sur les écoles d'arbitrages et que pour une raison d'intendance le nécessaire n'a pas été fait au niveau des comptes clubs. Claudette CHOQUIN indique qu'un budget a été voté pour les écoles d'arbitrages et devait être reversé aux clubs par l'intermédiaire des comités. M.MARGUERY demande que la liste et les sommes lui soient transmises.
- J.Claude BRIERE trouve regrettable que les documents vidéos techniques ne soient plus en ligne sur le site de la Ligue. B.Depierre fera un courrier au CTS. N.FAURE propose de gérer ce dossier.

**Le Président RAPPELLE que J.Claude BRIERE et Christian CUENOT sont présents une fois par semaine au secrétariat de la ligue dont il rappelle le FONCTIONNEMENT :**  
**Tous les courriers officiels des commissions doivent être co-signés par le Secrétaire général ou adjoint, ou le Président. Les commissions préparent les réponses aux courriers AVEC COPIE AU SECRETARIAT.**

## 2 – EFFECTIFS LICENCES

	2013/2014 au 06/11	2014/2015 au 06/11			différence	%
		M	F	TOTAL		
CD 21	3 248	2 349	1 060	3 409	161	4,96
CD 58	1 130	765	411	1 176	46	4,07
CD 71	4 403	2 691	1 885	4 576	173	3,93
CD 89	1 395	941	552	1 493	98	7,03
<b>Ligue</b>	<b>10 176</b>	<b>6 746</b>	<b>3 908</b>	<b>10 654</b>	<b>478</b>	<b>4,70</b>
FFBB	438 925	284 687	162 472	447 159	8 234	1,88

## 3 – FINANCES

### Budget

Le Trésorier rappelle que les prévisions de budget doivent être transmises à la Ligue avant le 28 novembre. Un courrier sera envoyé par la commission des finances aux Présidents des commissions. Décision au prochain comité directeur.

Michel MARGUERY rappelle que sans proposition, la commission reprendra les chiffres de l'année précédente. Les comptes sont transparents et il demande à tous d'être raisonnable en raison des futures attributions des subventions par le Conseil régional.

## **Pôle espoirs**

Un avenant aux conventions sera adressé aux familles avec la facture d'octobre pour une régularisation des tarifs suite à une erreur concernant le prix de la pension.

Le Trésorier ajoute que les tarifs avec montants de références seront transmis aux familles en juin par voie postale.

## **Crédit Mutuel**

La convention de partenariat a été signée pour une année. Le Président rappelle que ce partenariat (6000 euros) couvre le tournoi des étoiles, le rassemblement mini basket et l'édition de l'annuaire régional.

## **4 – SPORTIVE**

### **Pénalités et forfaits**

#### **ANNEXE 1**

#### **Coupes de France jeunes**

4 équipes étaient engagées et 3 qualifiés en U17M, la commission n'ayant prévu aucun tour régional. Le club du CHALON BC moins bien classé au niveau régional ne sera pas qualifié pour le tour national.

La commission sportive regrette que la FFBB n'est pas envoyé de rappel en septembre, le nombre de qualifiés et les engagés étant déterminé fin juillet.

#### **Championnats jeunes**

La 2<sup>ème</sup> phase U15 sera en place début de semaine il faut attendre les résultats de ce week-end.

D.Taffineau souhaiterait que soit respecté les décisions prises en commun avec les comités lors de l'organisation de ces championnats. Sylvie THARREAU ajoute que le délai entre les deux phases est trop court pour les désignations.

Jeanine FARCY s'engage à transmettre les premières rencontres aux clubs dès lundi et à prévenir le répartiteur, les calendriers seront diffusés à tous rapidement.

#### **Accession RF1**

Le Président adressera un courrier au Président Fédéral J.Pierre SIUTAT concernant, une place supplémentaire à l'accession au championnat de France NF3 2014 2015 pour la Bourgogne au cas où ST VIT terminerait 1<sup>ER</sup>. Il charge D.MORIAUX de suivre ce dossier à la commission sportive fédérale.

## **5 – CRO ANNEXE 1**

Sylvie THARREAU expose un début de saison compliqué avec différents points :

- Départ de Joanna JANICKI, arrivée d'un nouvel arbitre,
- Mise en place du concours arbitres championnats de France en attente de validation,
- Evalueurs, très compliqué par rapport aux distances,
- Oubli des FT au dos de la feuille de marque, rappel aux officiels ...

#### **Désignations**

S.Tharreau souligne le problème de disponibilité des arbitres championnats de France, matchs région découverts. Michel MARGUERY demande qu'il y ait plus de relation de la part de la Ligue avec les comités. J.Vernoud confirme qu'il n'y a pas assez de communication.

B.Depierre demande à S.THARREAU de voir le problème avec la répartitrice V.FOULON.

J.Marie JACOTOT demande des précisions à la CRO concernant le problème des formateurs d'écoles d'arbitrage et de la charte. Pas de 2<sup>ème</sup> stage prévu par la FFBB pour validation du formateur.

S.Tharreau confirme que la FFBB ne prévoit rien avant la mise en place du nouveau statut. Il faudrait demander une formation de substitution pour valider les formateurs en cours avec les CDO.

Problème à évoquer en réunion de zone.

J.Marie JACOTOT demande une réponse de la CRO au club de Fontaine concernant l'officiel L.Marquis désigné en Bourgogne suite à plusieurs demandes. J.Claude BRIERE rappelle à la CRO que des courriers restent en attente de réponse.

B.DEPIERRE rappelle le fonctionnement de la Ligue et le rôle du Secrétariat et demande aux Présidents de commissions de répondre rapidement afin de classer les dossiers.

## **6 – JEUNES ET TECHNIQUE** ANNEXE 2

### **Formations des cadres**

- CQP au CREPS les 17 et 18 novembre, 7 candidats.
- EJ ER : inflation du nombre des candidats avec également l'inscription de Francomtois. N.FAURE précise qu'un rappel important sera fait à tous les candidats inscrits à ces formations, ils doivent être en possession du PSC1 obligatoire (directives DTBN).

Le stage d'octobre a été fixé en mai pour une meilleure organisation. La journée du 20 décembre en jeunes sera reportée au 15 janvier pour les candidats concernés.

### **Pôle espoirs**

Organisation au CREPS, un problème du à l'absence de médecin au CREPS pour le suivi médical règlementaire des athlètes. (Voir avec Docteur COLLIN)

N.FAURE souligne la difficulté à travailler au CREPS compte tenu de la vétusté des lieux.

### **TIC U13 02 novembre**

Bonne organisation du club de la Charité

### **Rassemblement Minibasket**

Celui-ci se déroulera Dimanche 10 mai.

Appel de candidature à tous les clubs pour le 10 décembre.

C.Choquin demande si le dernier club organisateur peut déposer à nouveau sa candidature. Le Président confirme que tous les clubs peuvent postuler en respectant le cahier des charges. L'organisation est valable deux ans.

## **7 – DÉVELOPPEMENT**

### **Camp d'été 2015**

Des pré-réservations ont été faites au CREPS pour juillet. Projet avec l'ETR d'une mise en place d'une formation initiateur. B.DEPIERRE souhaite que soit assurée une formation arbitres.

### **Créa'club**

#### **Epinac**

Une animation a eu lieu le samedi 20 septembre dans le cadre de la caravane du basket pour accompagner le nouveau club. Une trentaine de participants ont joué lors des différents ateliers mis en place sur la journée. Le club compte une dizaine de licenciés en mini-basket et près d'une quinzaine sur les catégories U13/U15.

#### **Château-Chinon / Moulin Engilbert**

Suite à des réunions sur chacune de ces communes le mardi 4 novembre, des animations se mettront en place à partir de février/mars pour favoriser la découverte du basket, et déboucher à terme sur la création d'une association. Le péri-scolaire sera privilégié à Moulins Engilbert, alors que le basket école et des stages pendant les vacances seront mis en place à Château-Chinon.

#### **Bléneau**

Du basket loisirs adultes est mis en place chaque jeudi sur la commune. Lors d'une rencontre avec les responsables de la section basket de l'omnisport (non affilié FFBB), en présence du CTF de l'Yonne, nous avons évoqué les perspectives d'ouverture vers un public jeune et une affiliation fédérale. Nous accompagnerons les dirigeants dans les démarches administratives et pédagogiques pour une ouverture la saison prochaine.

Problème avec l'affiliation de Donzy toujours en attente. C.Derain ajoute que celle de l'an passé n'a jamais été transmise et qu'elle n'était pas au courant, une relance sera faite au club. Un club ne peut renouveler de licences s'il n'est pas affilié.

## **8 – FORMATION DES DIRIGEANTS**

Ces séances sont organisées le lundi soir de 19H à 21H, responsable Christine CUENOT. Le Président fait un point :

- **Octobre 1er thème: «EVENEMENTS, ORGANISATION»**  
Bon déroulement à Chalon (06/10), Dijon (20/10) et Monetau (reporté 03/11) avec de très bons intervenants et une dizaine de participants sur chaque site.
- **Novembre 2<sup>ème</sup> thème «PROJET CLUB»**  
Intervenant Joel DELABY. 4 participants à Autun (03/11), 12 inscrits à Dijon (17/11), 9 inscrits à La Charité (24/11)
- **Janvier 3<sup>ème</sup> Thème «Les FINANCEMENTS DU SPORT»**  
Les Lundis 12 (CD71), 19(CD21) et 26 janvier (CD89)

## **9 – COMMUNICATION PRESSE**

«La lettre» de la Ligue est mise en place et sera publiée toutes les 8 semaines environ 4 éditions par saison. Le premier numéro paraîtra fin novembre. Gilles PRUDON est chargé de ce dossier. Le Président souligne que la médiatisation du basket est dérisoire

## **10 – BASKET FEMININ**

Daniel MORIAUX est en attente de proposition sur les axes de travail.

B.DEPIERRE suggère les pistes de travail suivantes :

- obtenir des phases finales afin de pouvoir organiser des colloques féminins,
- essayer de travailler à une meilleure intégration des jeunes féminines etc...

## **11 – DIVERS**

### **Réunion de Zone**

A Bourges les 28 et 29 novembre. J.Claude BRIERE participera.

### **Réunion Subventions Européennes**

J. Marie BOULAY fait un résumé de la soirée : il faut savoir , que le parlement Européen alloue des subventions pour divers événements sportifs aux états membres :

- A) Partenariats collaboratifs,
- B) Manifestations sportives à but non lucratif,
- c) Dans le cadre de la semaine Européenne du Sport (mi septembre)

Les conditions, participation de minimum trois pays membres et de trois organisations. L'obligation est que l'événement soit une nouveauté.

Pour tout renseignement : Madame BOURGEOIS Elisabeth Tel : 003222311050 BRUXELLES

### **Tournoi des Etoiles**

27, 28 et 29 décembre à Dijon. J.VERNOUD demande si des OTM sont disponibles de bien vouloir prendre contact avec le comité 21.

**Prochaine réunion : Comité Directeur ⇨ Vendredi 12 décembre à Vermenton.**

Le Président,  
Bernard DEPIERRE.

Le Secrétaire Général,  
Jean-Claude BRIERE.

# ANNEXE 1

## COMMISSION SPORTIVE

### Forfaits pénalités

#### 1<sup>ER</sup> TOUR CBSM ST AUXERRE

Suite au 1er Tour de la Coupe de Bourgogne Seniors Masculins « Crédit Mutuel » du 21 Septembre 2014 :

- **Attendu que votre équipe Seniors Masculins 1 a déclaré forfait,**
- **Attendu que la commission sportive et la LBBB ont été prévenus,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 52 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 06 novembre 2014 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de **250,86 Euros (172 euros + 78,86 euros frais arbitres)** sera à régler sous 8 jours par le club de ST AUXERRE.

#### 1<sup>ER</sup> TOUR CBSF ST REMY

Suite au 1er Tour de la Coupe de Bourgogne Seniors Féminines « Crédit Mutuel » du 21 Septembre 2014 :

- **Attendu que votre équipe Seniors Féminines a déclaré forfait,**
- **Attendu que la commission sportive et la LBBB ont été prévenus,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 52 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 06 novembre 2014 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de **232 Euros (172 euros +60 euros frais arbitres)** sera à régler sous 8 jours par le club de US ST REMY.

#### 1<sup>ER</sup> TOUR CBSF CSL DIJON

Suite au 1er Tour de la Coupe de Bourgogne Seniors Féminines « Crédit Mutuel » du 21 Septembre 2014 :

- **Attendu que votre équipe Seniors Féminines 3 a déclaré forfait,**
- **Attendu que la commission sportive et la LBBB ont été prévenus,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 52 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 06 novembre 2014 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de **232 Euros (172 euros + 60 euros frais arbitres)** sera à régler sous 8 jours par le club de CSL DIJON.

#### 1<sup>ER</sup> TOUR CBSF CHALON BC

Suite au 1er Tour de la Coupe de Bourgogne Seniors Féminines « Crédit Mutuel » du 21 Septembre 2014 :

- **Attendu que votre équipe Seniors Féminines a déclaré forfait,**
- **Attendu que la commission sportive et la LBBB ont été prévenus,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 52 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 07 novembre 2014 décide :

FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de **232 Euros ( 172 euros + 60euros frais arbitres)** sera à régler sous 8 jours par le club de CHALON BC.

#### 1<sup>ER</sup> TOUR CBSM ST REMY

Suite au 1er Tour de la Coupe de Bourgogne Seniors Masculins « Crédit Mutuel » du 21 septembre 2014 :

- **Attendu que votre équipe Seniors Masculins a déclaré forfait,**
- **Attendu que la commission sportive a été prévenue,**

Par ces motifs, et sur proposition de la Commission sportive, conformément à l'article 52 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 07 novembre 2014 décide :

## FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de **250,86 euros (172 euros + 78,86 euros frais arbitres)** sera à régler sous 8 jours par le club de US ST REMY.

### RF2 FORFAIT CSL DIJON

L'équipe féminine 3 engagée en Championnat RF2 ne pourra pas y participer et avez déclaré forfait.

- Attendu que la Commission Sportive a été prévenue,

Par ces motifs et sur proposition de la commission sportive, le Bureau régional de la Ligue de Bourgogne réuni le 06 novembre, décide conformément à l'article 52 des règlements généraux :

### FORFAIT GÉNÉRAL

L'amende prévue de 253 Euros sera à régler sous 8 jours par le club du CSL DIJON.

### 1<sup>ER</sup> TOUR CB SM LA CHARITE

Suite au 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe de Bourgogne seniors masculins « Crédit Mutuel » du 21 septembre dernier, vous n'avez pas respecté l'article 16.8 (3) du règlement particulier de la Coupe.

**Art. 16.8 (3) « Lors des plateaux, ainsi que pour la phase finale, une liste des joueurs prenant part aux rencontres de la journée (10 au maximum) devra être fournie par les associations présentes. Aucun ajout ou modification de joueurs sur cette liste ne seront permis au cours de la journée de Coupe. »**

- Attendu que votre équipe a participé à la 1<sup>ère</sup> rencontre avec 10 joueurs dont le n°5 M. Guillaume LAMBERT et que celui-ci a été remplacé pour le 2<sup>ème</sup> match par le n°8 M. Thomas PETIT,

Par ces motifs et conformément aux articles 49 et 51 des règlements généraux, le Bureau Régional réuni le 06 novembre 2014 décide :

#### Matches perdus par pénalité

US CHARITOISE	0	E CORVOL	2
---------------	---	----------	---

Le club US CHARITOISE ne pourra participer au 2ème tour de la coupe de Bourgogne.

## ANNEXE 2

### CRO

#### **A1) Répartition Arbitres matchs séniors: Valérie FOULON**

Validation médicale des arbitres : une procédure entre les secrétariats des 4 comités est à établir afin que les arbitres n'apparaissent pas sur le module répartiteur et donc ne puissent pas être désignés tant que la validation médicale effectuée par le médecin de la ligue (J.Collin) n'est pas effective.

#### Coupe de Bourgogne :

1<sup>er</sup> tour avec des plateaux masculins et féminins ⇒ grand nombre de matchs ⇒ impossibilité de couvrir toutes les rencontres, les désistements de dernières minutes des équipes a permis une couverture satisfaisante mais nécessite encore une fois d'un grand nombre de modifications.

Indisponibilités : choix des répartiteurs d'utiliser la possibilité donnée par FBI de la saisie par les arbitres de leurs indisponibilités dans leur espace arbitre. Il leur a été demandé de doubler par un mail.

Aucune difficulté technique, les arbitres saisissent leurs indisponibilités les répartiteurs reçoivent des notifications les alertant des indisponibilités.

**CEPENDANT la fédération a saisi une date de butée à J – 35 pour les matchs de C de F ce qui contraint tous les arbitres y compris ceux de la Ligue qui ont été désignés sur des rencontres de C de F jeunes (par la Ligue) à saisir leurs indisponibilités à J-35 alors que les désignations s'effectuent à J-21.**

**Les répartiteurs n'ont plus la main sur la saisie des indisponibilités, ce qui pose problème → à voir avec FEDE**

FBI : récapitulatif des problèmes rencontrés, le secrétaire général (JC Brière) s'est proposé pour transmettre à la FEDE début novembre.

#### ✓ Problèmes techniques :

1. Les matchs du club de St Vit n'apparaissent pas sur division « toutes » ni lors de l'extraction excel il est nécessaire d'aller dans la catégorie RF1 pour que le match soit visible, d'où risque d'oubli pour désigner des arbitres sur les matchs à domicile.
2. Les matches de Louhans RM2 n'avaient pas la ville référencée donc n'apparaissent pas sur le module.
3. 2 arbitres licenciés hors ligue de Bourgogne, n'apparaissent pas : Mickaël BAUDU (licencié dans un club de l'Ain) Elodie LAVAUT (licenciée dans le loiret N° national)
4. Les arbitres ayant changé de club depuis la saison 2013-14 apparaissent lors des recherches avancée malgré le choix «l'officiel ne doit pas appartenir à la même association sportive »  
Exemples : Ingrez club actuel St Rémy (71) Desbois Cédric club actuel Chagny (71)

#### ✓ Indisponibilités

1. Pourquoi les arbitres désignés sur les matches de « Championnat de France » jeunes par la ligue sont contraints à la date de butée 35 jours ?
2. Le répartiteur n'a pas la main pour entrer des indisponibilités à moins de 35 jours, cas d'arbitres blessés impossible de les mettre indisponibles.
3. Arbitres qui officient sur des rencontres handisport doivent entrer leurs indispo sur leurs 2 espaces (valide et handi) + répartiteur pas d'accès aux désignations handisport.

#### ✓ Questions diverses :

1. A quelles plages horaires correspondent MATIN – APRES MIDI – SOIR
2. Est-il possible de remplacer le nom du répartiteur par un autre nom lors de l'édition des convocations via la boîte mail des receveurs ?
3. Quelles incidences pour les arbitres quand on renseigne un engagement joueur ou coach dans la partie « officiel » ?

Désignations C de F : de nombreuses modifications qui entraînent des modifications sur les désignations Ligue.



## **A2) Répartition Arbitres jeunes : Yannick PETITE**

Des difficultés de désignations lors des trois premières journées de championnat à cause du recyclage tardif de certains arbitres, le non licenciement ou la non validation de l'ECG de quelques arbitres.

Des bugs sur FBI ont été constatés : des désignations s'effacent en U15 et U13, des arbitres mettent leurs indisponibilités mais ne s'enregistrent pas.

Les CDO 89 et 58 mettent à disposition des arbitres départementaux, permettant ainsi de désigner toutes les rencontres. Ces arbitres sifflent des matchs d'U13 et 15.

Deux apprentis de l'Elan Chalon et un apprenti du Chalon BC doivent arbitrer six rencontres dans le cadre de leur BE. Ces entraîneurs ont déjà commencé à siffler des rencontres.

Pour le 22 novembre, une partie des rencontres sont désignées. J'attends le calendrier de la seconde phase des U15M et F sachant que le dernier match de la première phase a lieu le 8 novembre.

## **A3) Formation continue : Jean-Baptiste MARTIN**

La formation a commencé avec l'envoi d'un qcm accompagné de vidéos.

## **A4) Concours CF : Sylvie THARREAU**

A ce jour, la liste des évaluateurs n'a pas été validée par le bureau fédéral, nous ne pouvons donc pas commencer les observations comptant pour ce concours.

La disponibilité des arbitres candidats au concours est différente. Nous allons composer en fonction des horaires de chacun et la distance. Candidats inscrits : Ludovic LOTH.

## **A5) Observations /vidéos : Joseph UBIDE / Dominique BLOT et Georges ROSSI**

1 seule observation effectuée depuis le début de la saison.

## **B) Secteur OTM :**

### **B1°) Formation OTM Région : G. ELIES / S. THARREAU**

- Inscriptions :
  - o 3 sur CD 58
  - o 10 sur CD 89
  - o ?? CD 71
  - o Aucun candidat sur CD 21
- ⇒ Les séances restent à organiser.

### **B2) Stage de rattrapage OTM CF**

Bon au niveau de l'activité des OTM depuis la dernière réunion de ligue :

Rattrapage **le samedi 11 octobre 2014 à BLIGNY LES BEAUNE**, suite à l'échec au QCM ou à l'absence des OTM au stage de recyclage du 13 septembre 2014 à DIJON.

8 personnes convoquées (6 échecs au QCM et 2 absents).

6 personnes se sont présentées à BLIGNY. Résultats : 5 réussites / 1 échec et 2 absents.

Re-convocation pour les deux autres, **le vendredi 14 novembre à CHAGNY**.

Richard ROLET nous a annoncé son arrêt en tant qu'officiel. Nous le remercions pour son investissement pour le basket.

## **C- Divers CRO :**

- Réunion Charte a priori effectuée fin octobre en présence des 4 comités.  
Les clubs en non-conformité ont été répertoriés et les CD leur ont transmis les informations par courrier AR.
- Réponses aux mails et courrier
- Participation de Gilles ALONSO et Valérie FOULON au TIC de la Charité, afin d'aider le CD 58 au suivi des arbitres
- Stage de zone en janvier 2014 à Chamalières :  
Sont Proposés : Déborah DOUILLET, Narjice BAAJI, DE PAEW Charles, EZZAOUIA Youssef,
- Reste à organiser la remise des maillots de la poste
- Attente des commandes des CD pour les T Shirt « arbitres en formation ».

Sylvie THARREAU

# ANNEXE 3

## JEUNES ET TECHNIQUE

**REUNION du Mercredi 22 octobre 2014**

### **Présents :**

**LBBB :** Jean-Luc Martin, Jeannine Farcy, Claudette Choquin, Christiane Moriaux, Gilles Prudon, Pierre-Hugues Fremont, Nicolas Faure, Christian Zona, Frank Cambus, **CD21 :** Jacky Vernoud, Claude Gatteaut, **CD58 :** Martine Grégoire, Nicolas Tournois, **CD71 :** Thierry Bertheau, **CD89 :** Didier Taffineau, Sylvie Valtat, Mylène Guérin, Frédéric Benucci

**Excusé(e)s :** Anne-Marie Sauvageot

Jean-Luc Martin se réjouit du nombre de personnes présentes pour la réunion, tout en précisant que chaque comité départemental est représenté. L'absence de la CRO à cette réunion est voulue, aucun de ses membres n'ayant été invité.

Il présente les deux nouveaux techniciens de la Ligue : le nouveau CTS, Nicolas Faure, BE2, professeur de sports depuis 1998, également entraîneur de La Charité en NM2. Il coordonne la formation du joueur et la formation des cadres. Christian Zona est quant à lui CTF Ligue, en charge du Pôle Espoirs et des sélections.

Jean-Luc Martin est ravi d'avoir des professionnels du terrain ayant une certaine expérience sur ces deux postes.

### **1/ Mise à disposition des CTF**

La Ligue donne 1750€ par an à chaque comité en échange d'une mise à disposition de leur CTF à hauteur de 80h. Une journée de travail (ETR) est décomptée 8h, une journée de stage avec prise en charge de l'hébergement compte 10h.

Jacky Vernoud rappelle la difficulté de mettre à disposition son CTF sur le premier stage EJ/ER en décembre, celui-ci étant pris sur l'organisation du tournoi des étoiles. Les missions pour les mises à disposition ont été bien définies préalablement, mais pas les dates.

Afin d'optimiser la mise à disposition des CTF, il est nécessaire de coordonner les calendriers des différentes commissions, entre les stages et les journées de championnat. Concernant la formation de cadres, Nicolas Faure propose de positionner les stages sur les deuxièmes et troisièmes week-end des vacances, afin de ne pas chevaucher les calendriers sportifs. Il rappelle que le stage d'octobre est décalé aux 2 et 3 mai 2015, et l'examen final aura lieu le 10 mai.

Afin de régler le problème de dates, une réunion de coordination entre la CRJT, la commission Sportive et les comités départementaux aura lieu début février, et les décisions seront actées lors du Comité Directeur LBBB du mois de mai.

### **2/ Rassemblement mini-basket**

Le prochain rassemblement mini-basket aura lieu le dimanche 10 mai. Le Comité de la Nièvre s'est porté volontaire pour une organisation sur les deux prochaines éditions. Il reste à définir le lieu d'accueil précis, lors du comité directeur de la LBBB au mois de décembre.

Par ailleurs, Jean-Luc Martin rappelle un point incontournable du cahier des charges : il est nécessaire d'avoir 20 terrains couverts et sécurisés afin d'accueillir cet événement dans les meilleures conditions.

Jean-Luc Martin précise que La Ligue de Bourgogne investit près de 5000€ pour le bon fonctionnement de cette manifestation (subventions aux clubs pour le déplacement, location de la salle, matériel et dotations).

### **3/ Label mini-basket**

Depuis 2008, une douzaine de labels régionaux du mini-basket ont été attribués aux clubs ayant rempli les conditions nécessaires à l'obtention. Cependant, il n'y a pas eu de contre-visite dans les trois ans qui ont suivi afin de renouveler ou non ce label. Dans un souci d'accompagnement et de remobilisation des clubs labellisés régional, une organisation va être mise en place avec des visites par les CTF de chaque département concerné et le CTS.

Le Comité de l'Yonne a mis en place un outil d'évaluation qu'il sera intéressant de reprendre.

#### **4/ Final Four U11**

Le Comité de l'Yonne demande s'il est possible d'organiser un Final Four sur la catégorie U11, permettant aux champions de chaque département de se rencontrer. Les Comités 71 et 21 ne fonctionnent que sur le principe de plateaux, et aucun classement n'est mis en place, ils sont donc dans l'impossibilité de présenter une équipe particulière sur une telle manifestation.

Il est proposé au CD89 d'organiser un tournoi U11 en invitant directement les équipes qui pourraient les intéresser.

#### **5/ Statut de l'entraîneur**

Sylvie Valtat présente aux membres les modalités de recyclage pour être à jour sur le statut de l'entraîneur, ainsi que les catégories concernées. Pour rappel, un entraîneur a droit à deux jokers d'absence non justifiée (s'il y a la présentation d'un certificat médical en cas de maladie, le joker n'est pas utilisé).

Pour être à jour pour la saison en cours, il suffit de participer à la journée de recyclage de début de saison, ou bien participer à deux soirées techniques dans l'année. Il y aura deux soirées techniques de préviews pour chaque département, soit 8 soirées au total.

#### **6/ Développement**

Frank Cambus présente un bilan du camp d'été qui s'est déroulé au CREPS de Dijon sur les trois premières semaines de juillet. Le bilan synthétique de cette action est annexé au PV n°2 de la Ligue. L'un des chiffres notables concerne la réinscription des enfants ayant participé au camp 2013, à savoir 44 sur 170 inscrits. Sachant que 84 enfants avaient participé à la première édition du camp en 2013, cela correspond à un peu plus de 50% d'enfants réinscrits en 2014.

La phase régionale du Challenge Benjamins 2015 aura lieu le 11 avril 2015. La Nièvre souhaite l'accueillir, un appel à candidature va être lancé. Il est nécessaire que les Comités Départementaux fassent passer les épreuves qualificatives avant le 28 février 2015.

#### **7/ Opération Basket Ecole**

Pierre-Hugues Fremont rappelle que la Ligue fournit des kits pédagogiques aux écoles ayant mis en place des cycles de basket école. Cependant, il regrette le manque de retours sur cette action, permettant de ventiler au mieux les dotations.

Selon l'USEP, seules 4 écoles étaient recensées au 19/06/2014. Il est cependant nécessaire de se rapprocher de la FFBB, avec Gilles Malécot comme contact, afin de mieux connaître le nombre d'inscrits via le site [www.basketecole.com](http://www.basketecole.com).

Néanmoins, certaines écoles pratiquent de manière régulière le basket école avec un club ressource, sans pour autant le signaler sur la plateforme informatique : le contact ayant été pris quelques années auparavant et maintenu depuis sans repasser la FFBB.

Il pointe également une problématique de mise en œuvre : certains Conseillers Pédagogiques de Circonscription ne souhaitent plus d'intervenants extérieurs dans le cadre scolaire, depuis la mise en place des TAP/NAP (Temps/Nouvelles Activités Périscolaires). A ce titre, il semble intéressant de s'orienter vers une formation du corps enseignant, et leur donner les outils (pédagogie et matériel) pour mettre en place des cycles de basket école sans intervenant extérieur.

Concernant le périscolaire, il est nécessaire de faire un diagnostic de l'existant, afin de cibler les actions à mettre en place. Certaines municipalités se tournent vers les centres sociaux plutôt que vers le mouvement sportif, à nous d'être force de proposition afin de participer efficacement à ces temps d'animation.

Pierre-Hugues Fremont prépare un questionnaire en ligne pour avoir un état des lieux qui devrait être prêt pour la fin de l'année civile.

#### **8/ 3x3**

Christiane Moriaux présente la formule du 3x3 mis en œuvre par la FFBB comme pratique estivale. Elle souhaiterait que chaque comité puisse fournir un interlocuteur sur cette action afin d'avoir une coordination régionale. Cela permettra de connaître l'existant et anticiper sur la réalisation d'un tournoi à l'échelle de la Ligue, homologué ou non. Thierry Bertheau précise que la complexité de la mise en réseau des tournois peut effrayer, et que l'on peut partir sur un événement qui ne sera pas en réseau afin de mieux l'appréhender.

### **9/ Pôle Espoir**

Christian Zona présente le Pôle Espoir :

22 jeunes sont inscrits cette année au Pôle, 10 filles et 12 garçons. 13 jeunes sont inscrits pour la première année au Pôle.

Chez les garçons, il y a 6 U14 et 6 U15, chez les filles on compte 7 U14 et 2 U15

L'internat est au CREPS, et les jeunes sont scolarisés au collège de Longvic. Les pôlistes représenteront le collège de Longvic lors du championnat UNSS Elite.

Différentes structures sont utilisées toute la semaine : gymnase de Longvic, CREPS, Palais des Sports, gymnase de St Apollinaire) et 5 intervenants s'occupent des pôlistes sur la semaine (Christian Zona, Eric Petiot, Nicolas Faure, Laurène Riune, psychologue, et un préparateur physique du CREPS).

6 entraînements sont programmés, les cours se font avec des horaires aménagés. Un travail est coordonné avec les entraîneurs de club sur les axes de travail des jeunes. Ceux-ci peuvent également intervenir sur le groupe le mercredi.

Il est également précisé que l'entrée au Pôle se fait désormais en 1+1, et non plus deux années consécutives systématiques. Un comité de suivi est mis en place trois fois par an à cet effet, et permet de faire un bilan et assurer le suivi des jeunes.

### **10/ Camp Inter Comités**

Le CIC s'est déroulé du 20 au 22 octobre au CRI, avec des entraînements aux Lentillères et à Epirey. Nicolas Faure remercie le Comité de Côte d'Or pour la mise à disposition du minibus sur ces trois jours.

33 jeunes sur les 45 convoqués étaient présents, les U14 et U15 ont donc travaillé ensemble. L'objectif du CIC est de repérer et détecter les joueurs qui ne sont pas au Pôle ni classés comme « incontournables ». C'est aussi l'occasion de passer en revue les TGG (Très Grands Gabarits) de la région.

Le prochain stage aura lieu du 23 au 25 février.

### **11/ Tournoi Inter Comités**

Le TIC U13 aura lieu à la Charité le 2 novembre 2014. Il est nécessaire que la CRO désigne 8 arbitres, ainsi que des évaluateurs. Un rappel est effectué : ce tournoi sert de formation pour les arbitres, il est nécessaire d'avoir des tuteurs.

### **12/ Encadrement TIL**

Tournoi des Etoiles, Dijon => Jean-Luc Martin

TIL U13/U14 à Vichy, le 4 et 5 avril => Gilles Prudon

TIL U15 en région Centre, du 24 au 26 avril => Pierre-Hugues Fremont

### **13/ Divers**

Le CIC U12 a été annulé l'an passé, celui-ci n'étant pas une obligation fédérale, il peut ne pas être proposé en 2015.

Le WEPS sera organisé par la Ligue de Bourgogne le dernier week-end d'août 2015. Celui-ci permet de revalider les cartes d'entraîneurs de championnat de France pour la saison à venir. Une demande sera faite aux 2 clubs de PRO A pour que leurs techniciens de l'équipe première puissent réaliser une intervention technique.

Fin de séance vers 22h30.

Jean-Luc MARTIN

# A G E N D A

<b>Dates</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Lieux</b>	<b>Horaires</b>
Lundi 17 novembre	Formation des dirigeants	Dijon	19H
Vendredi 21 novembre	Bureau Fédéral	Daix	
Lundi 24 novembre	Formation des dirigeants	La Charité	19H
Vendredi 28 novembre	Réunion commission sportive	St Loup	
28 et 29 novembre	Réunion zone	Bourges	
Vendredi 12 décembre	Comité directeur	Vermenton	